
TXTURE

1. Contenu recyclé

a. 63% de contenu recyclé

b. Fil

100 % ECONYL® yarn - 100% Regenerated Solution Dyed Nylon

ECONYL® est fabriqué à partir de déchets de polyamide 6 d'origine postindustrielle et postconsommation qui en font une fibre 100 % écologique.

c. Dossier – back2back

Les déchets générés lors de la découpe des dalles sont hachés et ajoutés au dossier, lui assurant un taux de 10% de matériaux recyclés postindustriels.

2. Site de production

modulyss® concentre toutes ses activités sur un site de production unique (à Zele, en Belgique), ce qui lui permet de réduire drastiquement ses transports internes et ses émissions de CO₂.

a. Notre site de production est certifié ISO-9001 (gestion de la qualité) depuis 2000 et ISO-14001 (gestion environnementale) depuis 2009.

b. modulyss® respecte l'ISO-26000 et publie un rapport concernant la Responsabilité Sociétale des Entreprises en conformité avec la ligne directrice de GRI.

3. Installation

a. Adhésif

modulyss® conseille d'utiliser un système sans solvant, facile à enlever, aux émissions très faibles.

b. Déchets de pose

Dans un bâtiment rectangulaire, lorsque la pose se fait avant la fabrication des murs, l'application de nos conseils de pose permet de réduire les déchets de dalles moquette à 3 ou 4 %, contrairement à la moquette grande largeur pour laquelle les déchets pendant la pose s'élèvent à 10 %.

4. Fin de vie

a. Réutilisation

En fin de vie, les dalles moquette peuvent, après nettoyage, être réutilisées dans des zones non critiques, afin de prolonger la durée de vie du produit.

b. Recyclage

Grâce à notre programme back2back, les dalles moquette peuvent être utilisées comme matières premières pour le dossier de nouvelles dalles moquette.

c. CARE

modulyss® travaille en partenariat avec Vanheede Environment Group pour convertir les dalles moquette en combustible secondaire afin de réduire drastiquement les émissions de CO₂. Les minéraux, extraits des dalles moquette, sont ensuite recyclés pour servir de matière première dans la production de ciment, avec 50% de recyclage des dalles comme résultat.

5. COV & Substances chimiques

Ce produit répond aux critères d'émission de :

- a. **CRI** (Etats-Unis et international)
Carpet & Rug Institute
Conforme aux exigences du Green Label Plus, certificat GLP 1100 (voir LEED®, point 6.b)
- b. **GUT** (DE)
Gemeinschaft Umweltfreundlicher Teppichboden
TVOC28 < 100 µg/m³
Ce produit répond aux critères GUT, numéro de licence GUT C34C02C1.
- c. **REACH** (EU)
modulyss® satisfait aux normes REACH strictes de l'Union européenne.
- d. **Sundahus** (SE)
SundaHus Miljödata est un système d'évaluation sanitaire et environnementale des produits dans les domaines de la construction et de l'immobilier. Le système repose sur une base de données reprenant des substances, des matériaux et des produits. Classe B.

6. Analyse du cycle de vie & conformité aux certificats de constructions écologiques

- a. **BRE Global** (UK)
Building Research Establishment
Ce produit peut contribuer à l'obtention de crédits :

Hea 02 – Indoor Air Quality (qualité de l'air intérieur)

Crédit destiné à reconnaître et à encourager l'instauration d'un climat intérieur sain en spécifiant et en installant une ventilation, des équipements et des finitions adaptés.

- L'utilisation d'une colle à faible émission lors du placement (norme BN EN 13999-1:2007) peut contribuer à l'obtention de ce crédit
- Les dalles moquette modulyss® sont conformes à la norme EN14041, en ce compris la classification E1 pour les missions de formaldéhyde, et peuvent, dès lors, contribuer à l'obtention du crédit relatif à la qualité de l'air intérieur.

Hea 05 – Acoustic performance (performance acoustique)

Crédit destiné à garantir les performances acoustiques des bâtiments en fonction de leur finalité, conformément à des normes préétablies. Ce produit est très insonorisant. Il réduit le bruit de contact de 24 décibels (ΔL : 1 000 Hz - ISO 10140) et présente un coefficient d'absorption de 0.15 (ISO 354).

MAT 1 – Life Cycle Impact (impact du cycle de vie)

Tous les produits modulyss ont été évalués pour les bureaux conformément au guide vert des spécifications du BRE. Le système de certification BRE Global pour les profils environnementaux exige la preuve d'une production continue sur une durée de 6 mois avant d'accepter une demande de certification, et le processus de certification s'étend sur 6 mois environ. Par conséquent, nous ne sommes actuellement pas en mesure de fournir une certification BRE Global pour les profils environnementaux pour Txture. Veuillez toutefois noter qu'un produit similaire a obtenu un score Ecopoint de 0,272 et la mention A+ pour les bureaux.

MAT 5 – Designing for Robustness (conception pour durer)

Crédit destiné à reconnaître et à encourager l'utilisation de matériaux qui garantissent une protection correcte contre les risques d'exposition au niveau du bâtiment et du paysage, afin de réduire la fréquence de remplacement et d'exploiter au maximum les matériaux. Ce produit s'inscrit dans la classe 33 - LC2 de la classification EN1307, pour un usage intensif dans un environnement commercial.

WST 01 – Construction Waste Management (gestion des déchets de construction)

Crédit destiné à favoriser l'efficacité des matières premières via une gestion efficace et une réduction des déchets de construction. Ce produit permet de réduire la quantité de déchets sur le chantier. Cf. article 3 « Placement » pour plus de détails concernant les chutes de dalles moquette lors du placement.

b. LEED (US et international)

Ce produit peut aider à satisfaire au crédit IEQ 4.1 (matériaux à faibles émissions – adhésifs et agents d'étanchéité), au crédit IEQ 4.3 (faible émission – revêtements de sol), au crédit MR 4 (contenu recyclé) et au crédit MR 5 (matériaux recyclés). Les produits ne sont pas soumis à la certification LEED. Les crédits LEED couvrent la performance des matériaux dans leur ensemble, non celle des produits individuels de chaque marque. Pour de plus amples informations sur le système LEED, surfez sur www.usgbc.org/contact

MR4 Contenu recyclé post-Industriel: 55%

MR4 Contenu recyclé post-Consommation: 8%

c. HQE (FR)

Haute Qualité Environnementale

En 2005, modulyss® a reçu la certification HQE de la FDES, conformément à la norme NF P01-010. Ce produit peut contribuer à réaliser 7 des 13 objectifs de la certification HQE, à savoir:

Eco-Construction	MOQUETTES FDES
Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat	
Choix intégré des procédés et produits de construction	T2
Chantiers à faibles nuisances	T3
Eco-Management	MOQUETTES FDES
Gestion de l'eau	
Gestion des déchets	
Gestion de la maintenance	
Gestion de l'énergie	
Confort	MOQUETTES FDES
Confort hygrothermique	
Confort acoustique	T9
Confort visuel	T10
Confort olfactif	T11
Santé	MOQUETTES FDES
Qualité sanitaire des espaces	T12
Qualité sanitaire de l'air	T13

7. Énergie verte

Toute l'électricité que nous consommons chez modulyss® est de l'électricité 100% verte provenant de sources d'énergie renouvelables:

- Les nouveaux panneaux solaires de modulyss® sont opérationnels depuis février 2010. Le parc a une capacité de 467.500 kWh et fournit 11% de notre consommation totale en électricité.
- Les 89% restant proviennent d'achats d'énergie verte.

8. Processus de production

a. H₂O

Depuis 2008, modulyss® a réduit de 46% la consommation d'eau de sa production de dalles moquettes : nous utilisons exclusivement de l'eau de pluie pour la production.

b. Economies en électricité

Depuis 2008, différentes mesures nous ont permis de réduire notre consommation d'électricité de 17%.

c. Gaz

Au travers d'investissements intensifs, nous avons réduit notre propre consommation de gaz naturel de 24% depuis 2008.

d. Vapeur

Grâce à l'optimisation de nos processus, le volume de vapeur nécessaire pour les processus de production a été réduit de 23%.

e. Recyclage de fils bruts

Tous les déchets et les restes de fil sont récoltés et recyclés pour en faire du nouveau fil.

f. Emballage écologique

Nous utilisons exclusivement des boîtes en carton entièrement fabriquées à partir de matériaux recyclés.

g. Réduction des déchets

Nous avons réduit de 9% la quantité de résidus de fil et de 12% les déchets de découpe depuis 2008.

9. Bien-être & confort

a. Bitume sans solvant

Pour le dossier en bitume, nous utilisons exclusivement du bitume non oxydé et sans solvant.

b. Sans métaux lourds

Les dalles moquette modulyss® ne contiennent pas de métaux lourds ni d'autres substances nocives telles que plomb, le mercure ou le chrome.

c. Odeurs

Les dalles moquette modulyss® sont dépourvues d'odeurs (cf. programme de certification GUT).

d. Acoustique

Ce produit absorbe fortement le bruit, réduit les bruits de contact de 24 décibels (ΔL : 1 000 Hz - ISO10140) et permet une acoustique parfaite.